



SAIT-ON PREVENIR LE DECROCHAGE DES JEUNES ? par Raoul PANTANELLA - Président de l'ASEPARG

Les jeunes sont massivement menacés d'une grave « mal formation » qui risque à tout moment de les conduire vers l'anomie sociale, la délinquance, le malheur. Cette maladie a un nom. Elle se nomme le *décrochage*. Scolaire d'abord, social ensuite. Et on compte plus de 150 000 jeunes d'une classe d'âge qui chaque année disparaissent des radars sociaux et dévissent en se fondant dans le paysage de la pauvreté, de la violence, de la délinquance !

Je voudrais souligner ici combien et à quel titre le décrochage est un phénomène qui nous regarde, nous, les associations de prévention spécialisée qui agissons dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance. Ce n'est pas parce que le décrochage prend un nom et une réalité visible d'abord à l'école qu'il faut croire que lui coller le qualificatif de « scolaire » suffit à le maintenir et à le contenir à l'intérieur du cadre des établissements – collèges ou lycées – et à en faire le problème quasi exclusif des éducateurs et des enseignants qui y travaillent... Il y a longtemps que le décrochage a rompu les digues scolaires et a débordé dans la société civile tout entière et s'est déversé dans nos rues. En 2009, Le Président de La République a affirmé qu'il s'agissait d'une grande cause nationale et certains candidats à la fonction confirment, précisent ou amplifient la nécessité d'objectifs nationaux suivis d'actions concrètes sur cette question. Mais sait-on réellement prévenir le décrochage de la jeunesse ? Et surtout est-on en mesure de réussir des raccrochages scolaires et/ou sociaux ?

Perdus de vue...

En 2010, le ministère de l'Education nationale s'est donné les moyens de repérer et d'identifier les décrocheurs. Il était temps ! Il en a fourni une définition précise. Ce sont « les

jeunes de plus de seize ans, scolarisés l'année précédente, qui ont quitté une formation de niveau IV ou V sans avoir obtenu le diplôme correspondant. » Ainsi par exemple, sur la seule période de juin à octobre 2011, 223 000 décrocheurs ont été comptabilisés, dont un quart suivi par les missions locales, les trois quarts restants – 167 000 – étant considérés comme « *perdus de vue* ». Un décrocheur est donc un jeune qui quitte prématurément l'école sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (CAP/BEP) ou IV (bac). Le critère du diplôme (précisant celui de la qualification) provient de l'adoption des indicateurs de l'UE définis par la stratégie de Lisbonne qui posent comme norme de la scolarité achevée l'obtention d'un diplôme de fin du second degré. Le décrochage, mesuré par le taux des sorties sans diplôme du second degré, a permis d'établir des comparaisons internationales entre les pays de l'UE et est devenu un indicateur négatif de la performance respective des systèmes éducatifs de ces pays.

L'école responsable ?

Le décrochage semble ainsi être d'abord la manifestation la plus visible et la plus mesurable de l'échec scolaire, le résultat le plus tangible des dysfonctionnements du système éducatif qui semble incapable de conduire tous les jeunes vers une réussite personnelle et professionnelle.

L'école est donc la première paroi d'où l'on dévisse...

Aussi, la société demande à l'école d'être à elle-même son propre recours. L'Education nationale a donc construit depuis longtemps, des dispositifs institutionnels, des projets et des programmes de toute nature pour faire face à l'interne à ce phénomène négatif et contre-productif.

En 1965, on créa les SES (sections d'éducation spécialisée) transformées, en 1996, en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté). En 1981, le ministre Alain Savary crée les ZEP (zones d'éducation prioritaire) relancées en 2007 sous la forme des RAR (réseaux ambition réussite). On a vu également naître, dans et hors de l'école, des établissements expérimentaux comme les microlycées, les classes relais, les écoles de la deuxième chance (E2C), les groupes d'aide et d'insertion (GAIN), les Epide (établissements publics d'insertion de la défense), les centres d'éducation fermée (CEF), etc. Des institutions ont été créées ou mobilisées afin de prévenir le décrochage, amorcer le raccrochage des jeunes ayant quitté le système éducatif, et coordonner les actions à mettre en place, comme les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) (auxquels on a supprimé récemment la plupart des moyens), la Mission générale d'insertion (MGI), les Missions locales, etc.

Et cependant, le flot des décrocheurs ne tarit pas. Le système éducatif semble impuissant, par son organisation et son fonctionnement actuels, à réparer les dégâts qu'il provoque et dont pâtissent environ 20 % des élèves d'une classe d'âge.

Car tout se passe comme si lutter contre le décrochage consistait pour l'essentiel à intervenir *après* qu'il s'est produit et manifesté. Alors que l'on sait depuis longtemps que l'action la plus

efficace en la matière est la prévention pédagogique précoce, *dans la classe même*, à l'initiale de tout apprentissage et *avant* que l'enfant décroche du savoir. Intervenir quand le mal est fait conduit à pratiquer des réparations biaisées et mal assurées qui tentent de se greffer sur un terrain déjà largement abîmé et parfois de façon irrémédiable.

La constante macabre

Sans entrer dans une analyse approfondie de ce qui, dans l'école, fait échouer et décrocher tant d'élèves, je voudrais ici pointer un facteur essentiel.

Notre système d'évaluation et de notation, sélectif, élitiste, basé sur la compétition et la performance, soumet les enfants, dès l'école élémentaire, à des tensions qui deviennent insupportables pour trop d'entre eux. À une indispensable pédagogie de la réussite et de la valorisation, on préfère la pédagogie de l'échec, de la gare de triage qui va laisser les non-sélectionnés démunis et sans recours. Les « contrôles » incessants et répétitifs, les « épreuves », les examens, les concours finissent toujours par ne plus être formatifs et par broyer certains élèves pris dans la machine à sélectionner. Un chercheur en didactique, André Antib, a montré qu'à tous les niveaux du système éducatif, l'évaluation des élèves telle qu'on la pratique massivement en France produit une « constante macabre » : « *Inconsciemment les enseignants s'arrangent toujours, sous la pression de la société, pour mettre un certain pourcentage de mauvaises notes. Ce pourcentage est la constante macabre* ». Cette constante s'observe par la répartition mécanique des notes en courbe de Gauss : elle crée ainsi, arithmétiquement, un tiers environ de « réprimés » pour chaque cohorte évaluée et quel que soit le domaine disciplinaire choisi...

Ce fonctionnement est mortifère. Mais il perdure. Et malgré les moyens en postes et en structures que l'on met ensuite pour vaincre l'échec scolaire et le décrochage, on constate qu'ils sont toujours là, massivement.

C'est dire la difficulté que rencontrent les éducateurs de prévention spécialisée pour « raccrocher » ensuite les jeunes à toute éducation et à toute formation. Car le décrochage social est toujours précédé d'un décrochage scolaire qui a laissé chez le jeune des blessures qui ne cicatrisent pas, une déchirure très souvent irréparable. C'est avec ce lourd bagage-là qu'il nous faut quand même accompagner ces jeunes, en l'état. Quand ils arrivent ainsi dans les rues, le dégât scolaire a été accompli et nous devons le prendre en compte. Au même titre que les difficultés familiales et sociales dans lesquelles se débattent presque toujours les décrocheurs d'école.

Le désir de savoir contrarié

Mais il est une autre dimension du décrochage dont il convient de connaître l'existence quand on veut tenter de comprendre ce phénomène complexe et multifactoriel. Cette dimension est d'ordre *psychanalytique* et demande, pour bien l'appréhender, des investigations qui ne sont évidemment pas du ressort de l'éducation spécialisée ni même directement des enseignants. Et cependant, il est nécessaire de la connaître pour appréhender toute la difficulté de la tâche de

raccrochage.

La recherche en psychologie clinique a pu ainsi mettre en évidence une cause précoce du décrochage des jeunes : la pulsion *épistémophilique* contrariée (cf. ici même le texte d'Alain Dibon, « *Les avatars du désir de savoir* » **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**).

L'idée est relativement simple : avant de « décrocher », il faut s'être « accroché » ! Avant de ne plus avoir envie de s'accrocher aux savoirs, aux apprentissages, il faut avoir été dans cette situation naturelle et normale chez les petits humains de désirer connaître, savoir, apprendre. L'enfant, l'élève décrochent donc toujours de quelque chose. Et cette accroche initiale naît, chez tous les enfants, d'un *désir* qui, nous disent les psychologues, s'apparente au désir sexuel et apparaît et fonctionne avec la libido. Quand ce désir est contrarié, ou mal accompagné dans la première enfance, alors risquent de se mettre en place le processus de décrochage, d'inappétence pour les savoirs, le manque de curiosité et d'envie d'apprendre, les tentatives de l'enfant pour s'investir ailleurs que dans la réussite qui se refuse à lui et dont il a cependant un besoin vital, etc. Les à-coups scolaires négatifs viendront ensuite se greffer sur ces premières blessures et aggraver le divorce de l'enfant d'avec les apprentissages.

Il va sans dire que c'est là un domaine qui échappe à l'éducation pour au moins deux raisons. D'abord, parce que ce sont des événements difficiles à observer et à identifier car ils se produisent très tôt dans l'enfance, hors du temps scolaire. D'autre part, c'est une scène où l'éducateur n'a plus compétence pour intervenir. Mais il est évidemment nécessaire de savoir cela et mesurer toute la difficulté qu'il y a à raccrocher un jeune en perdition et pour mieux accepter la longue patience qu'il faut avoir et la nature de l'écoute qu'il convient de lui apporter.

Raoul Pantanella

Président de l'Aseparg